

**AVIS D'ATTRIBUTION  
PROMESSE DE BAIL A CONSTRUCTION  
N°6863**

Le Port autonome de Strasbourg et la société VIRIDIAN LITHIUM, société par actions simplifiée au capital de 43.810,00 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le n° SIREN 905 026 795 et dont le siège social est situé 9, rue de la Krutenau à Strasbourg (67000), ont conclu une promesse de bail à construction sous différentes conditions, portant sur la mise à disposition d'un terrain d'une surface de 136 814 m<sup>2</sup> situé sis à l'angle de la rue Naphta 2 et de la rue de l'ancienne raffinerie à Lauterbourg (67630), pour une durée de 50 ans. La promesse a été consentie pour un délai expirant le 30 avril 2026. La prise d'effet du contrat de bail interviendra à la signature de l'acte notarié.

Le Port autonome de Strasbourg a réalisé une publicité récurrente sur la disponibilité de ce foncier, par annonce sur son site internet ([www.strasbourg.port.fr](http://www.strasbourg.port.fr)). La dernière publication a été réalisée du 21 janvier au 4 mars 2022. Cette publicité n'a fait l'objet d'aucune manifestation d'intérêt concurrente à celle de la société VIRIDIAN LITHIUM, sur la base de l'article L.2122-1-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques, dont l'application est étendue au domaine privé par résolution du Conseil d'administration.

Pour toute demande de renseignement complémentaire :  
Direction de la Valorisation  
Tél : 03.88.21.78.01  
e-mail : [accueildvd@strasbourg.port.fr](mailto:accueildvd@strasbourg.port.fr)

Voies et délais de recours :  
Recours en contestation de la validité du contrat de deux mois à compter de la publication du présent avis devant :  
Tribunal administratif de Strasbourg,  
31, avenue de la Paix - BP 51038  
67070 Strasbourg Cedex